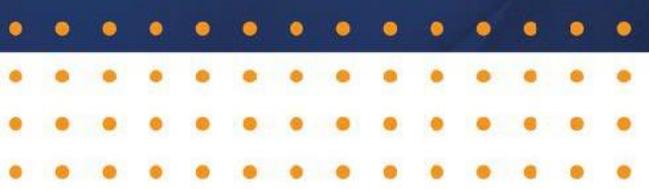




Planification triennale 2020-2021-2022 Projet rivière des Outaouais

Déposée le 1^{er} mars 2020



Regroupement des organismes
de bassins versants du Québec

Personnes-ressources

Sébastien Cottinet

Coordonnateur — mobilisation et politiques publiques

Regroupement des organismes de bassins versants du Québec

(418) 800-1144 poste 7

sebastien@robvq.qc.ca

Marie-Hélène Gendron

Directrice des opérations

Regroupement des organismes de bassins versants du Québec

(418) 800-1144 poste 6

marie-helene@robvq.qc.ca

Antoine Verville

Directeur général

Regroupement des organismes de bassins versants du Québec

(418) 800-1144 poste 9

antoine.verville@robvq.qc.ca

Tables des matières

Introduction	4
Mise en contexte	4
Objectif du projet	5
Extrants attendus	5
Échéancier.....	6
Chronologie des activités.....	6
Détail des activités.....	7
Budget.....	11
2019-2020.....	11
2020-2021.....	11
2021-2022	13
Bibliographie	14

Introduction



Mise en contexte

La rivière des Outaouais, à travers les années, a joué un rôle important dans le développement des communautés se trouvant à l'intérieur de son bassin versant, et plus particulièrement pour celles qui se sont établies le long de sa zone fluviale. Frontière naturelle entre l'Ontario et le Québec, la rivière des Outaouais se retrouve au carrefour de plusieurs usages, de plusieurs types d'habitats, de plusieurs territoires et surtout est côtoyée par une multitude d'acteurs de l'eau. Cette superposition des frontières et des usages amène son lot de complexité et nécessite, à plusieurs niveaux, une concertation et une mobilisation des acteurs afin d'assurer des actions cohérentes. Or, sept organismes de bassins versants (OBV) et une table de concertation régionale (TCR) se partagent le territoire de gestion intégrée de la portion québécoise du bassin versant de la rivière des Outaouais. Aussi, une gestion intégrée est souhaitable à tous les niveaux. La portion québécoise du bassin versant de la rivière des Outaouais ne fait pas non plus l'objet d'un plan, pour la région, de gestion de l'eau qui permette de définir les enjeux et d'identifier les actions à mettre en œuvre. La compréhension de ces enjeux et le choix des orientations à prendre pour maintenir la qualité de l'eau de la rivière des Outaouais sont d'autant plus importants qu'il s'agit de l'affluent le plus important du Saint-Laurent.

En considération de ce contexte, le gouvernement du Québec qui œuvre au sein du Comité conjoint Ontario-Québec des directeurs de la gestion de l'eau, tient à mettre de l'avant des enjeux prioritaires concernant la rivière des Outaouais. Pour cela, il a convenu de mettre en place à l'échelle du bassin versant, pour la portion québécoise et fluviale de la rivière, un projet visant à mobiliser des organisations qui œuvrent déjà à la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE). L'idée étant de créer une structure de gouvernance collégiale et de faire converger les actions des différents partenaires à cette échelle d'intervention.

Le présent projet répond aussi aux éléments suivants, identifiés dans le plan d'action 2018-2023 de Stratégie québécoise de l'eau :

- **Orientation 7** : Assurer et renforcer la gestion intégrée des ressources en eau;
- **Objectif 7.2** : Poursuivre et renforcer la coopération intergouvernementale et internationale afin de promouvoir les intérêts du Québec et favoriser la gestion intégrée de l'eau;
- **Mesure 7.2.4** : Favoriser les partenariats structurants.

Pour coordonner ce projet, le MELCC s'associe au Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ), partenaire privilégié du gouvernement du Québec pour la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau au Québec.

Une entente a donc été signée, le 30 janvier dernier, octroyant au ROBVQ 351 304 \$ pour les années financières 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022. Le présent document représente le premier livrable prévu à ladite entente, soit la planification annuelle des activités, ainsi que le détail de l'utilisation de l'aide financière prévue. Les prochaines parties du document présenteront donc un peu plus en détail les différentes étapes attendues dans ce projet, les échéances liées aux différents livrables ainsi que les budgets annuels qui y seront dédiés.

Objectif du projet

Dans l'optique des éléments de contexte cités plus haut, le MELCC souhaite que le ROBVQ, accompagné des OBV et de la TCR impliqués dans cette partie du territoire...

... mette en œuvre et coordonne un projet visant la gestion intégrée des ressources en eau de la section fluviale du bassin versant de la rivière des Outaouais situé sur le territoire québécois.

De façon plus précise, le projet conduira au développement d'un plan régional de gestion des ressources eau pour le territoire visé. Il mènera par ailleurs à la mise sur pied d'une structure de gouvernance collégiale, issue d'une approche de concertation entre les huit parties prenantes : OBV du Témiscamingue, Agence de bassin versant des Sept, Comité de bassin versant de la rivière du Lièvre, OBV des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon, OBV de la rivière du Nord, Conseil du bassin versant de la région de Vaudreuil-Soulanges, COBAMIL Conseil des bassins versants des Mille-Îles et TCR Haut-Saint-Laurent-Grand-Montréal.

Dans le courant de ce projet triennal, différents extrants viendront marquer les étapes de réalisation menant à la mise en place de la structure de gouvernance régionale. Cette dernière permettra l'atteinte de l'objectif du projet : la gestion intégrée des ressources en eau pour la rivière des Outaouais (portion québécoise).

Extrants attendus

Les extrants attendus viennent se positionner à chacun des moments charnières de la mise en place de la structure de gouvernance collégiale. Ils viennent directement supporter l'atteinte de l'objectif principal et se présentent selon trois grands volets, soit : (1) la mise en commun des connaissances (le portrait), (2) la planification stratégique et (3) l'établissement d'une structure de fonctionnement assurant la concertation et la mobilisation des acteurs de l'eau sur le territoire visé, dans un objectif de mise en œuvre des actions identifiées dans le plan de gestion.

Voici en ordre chronologique les extrants attendus pour la réalisation du projet :

Un portrait à jour de la rivière des Outaouais

Il s'agit d'un document présentant le portrait de la rivière des Outaouais et regroupant l'ensemble des informations essentielles à la compréhension des enjeux qui concernent la partie fluviale de cette rivière, sur le territoire québécois. *(Prévu pour septembre 2020)*

Un plan régional de gestion des ressources en eau

La planification de la gestion de l'eau pour la portion fluviale du bassin versant de la rivière des Outaouais sera développée en considération du Cadre de référence pour la gestion intégrée des ressources en eau et en assurant l'arrimage avec les documents (PDE et PGIRE) existants. *(Diagnostic des problématiques prioritaires prévu pour juillet 2021 ; orientations et objectifs prévus pour novembre 2021 ; plan d'action prévu l'année suivante, hors convention.)*

Une structure de gouvernance collégiale

Pour soutenir la mise en œuvre de la planification régionale, une structure de gouvernance collégiale entre les partenaires du projet sera mise en place. Résultat d'un travail de concertation à cette échelle du bassin versant de la rivière des Outaouais, la structure portera la planification stratégique, après la fin de la convention en vigueur, veillera à l'élaboration du plan d'action (2022-2023) et en assurera le suivi et la mise à jour. *(La présentation de la structure collégiale, de ses composantes et des rapports entretenus entre elles, constitue un livrable en vertu de la convention unissant le MELCC au ROBVQ et doit être déposée le 1er mars 2021.)*

Les livrables prévus à la convention

Des rapports d'avancement seront faits au MELCC aux termes de chacune des années qui composent le projet triennal. Le rapport final contiendra en plus une proposition financière et d'activités pour une quatrième année au projet. *(Dépôts prévus au 1er mars de chacune des années pour les rapports d'activité et au 1er août pour le rapport de mise à jour.)*

Chronologie des activités

Comme mentionné précédemment, les différentes activités prévues à l'intérieur de ce projet triennal seront regroupées en trois grands volets : l'arrimage et la mise à jour des connaissances, la planification stratégique ainsi que l'établissement d'une structure de gouvernance collégiale. Le tableau ci-dessous représente de manière sommaire la répartition dans le temps des différentes activités prévues au projet. La section en bleu représente les activités de gestion de projet : tenue des rencontres de concertation, développement des ententes et production de rapports d'avancement (et des mises à jour). La section en orange présente les activités liées à l'arrimage des connaissances, celle en gris à la planification stratégique, et finalement celle en vert pour les activités concernant la mise en place de la structure de concertation régionale. La section suivante présente chacune des activités du tableau dans le détail. Les moments prévus pour les extraits au projet sont identifiés en rouge dans le tableau.

	2020												2021												2022			
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	
Gestion de projet																												
Lancement du projet	21																											
Tenue des rencontres																												
Dépôts des rapports annuels/mise à jour de la planification	*						*							*			*								*			
Ententes OBV/TCR																												
Arrimage des connaissances (portrait)																												
Centralisation des données des OBV et des TCR																												
Collecte de données de partenaires ciblés (ex. Garde Outaouais)																												
Consolidation avec les portraits provincial et fédéral																												
Portrait préliminaire à valider par OBV et TCR																												
Portrait final																												
Planification stratégique																												
Stratégie de mobilisation volet 1 : priorisation des problématiques																												
Travaux de priorisation des problématiques avec les acteurs																												
Diagnostic pour problématiques priorisées																												
Orientations et objectifs																												
Transfert des travaux vers le mandataire (planification du plan d'action)																												
Création d'une structure de gouvernance collégiale																												
Réflexion théorique - structure de gouvernance collégiale																												
Proposition de structure collégiale préliminaire																												
Ajustement à la structure selon commentaires MELCC																												
Stratégie de mobilisation (volet 2)																												
Mobilisation des acteurs ciblés																												
Mise en place de la structure																												
Plan de suivi et évaluation de la structure																												
Suivi de la mise en place de la structure																												

* Livrables prévus à la convention

Détail des activités

Gestion de projet

Lancement du projet

Une conférence de presse a été organisée le 21 février 2020 pour lancer officiellement le projet (plus de détails dans le rapport annuel).

Organisation et tenue de rencontres de concertation et de travail

Chacune des trois années du projet sera ponctuée de rencontres de concertation impliquant les parties prenantes du projet : les sept OBV, la TCR, le ROBVQ et le MELCC. Deux rencontres sont prévues à la première année ; trois rencontres durant la deuxième année et trois rencontres durant la dernière année, dont une se déroulant sur deux jours. Ces rencontres seront l'occasion pour tous les partenaires du projet de contribuer au développement de la planification régionale. De façon préliminaire, les rencontres prévues au projet — ainsi que leur contenu proposé — sont les suivantes :

- 16 mars 2020 : rencontre web de démarrage et de présentation des informations;
- Fin mars 2020 : première rencontre de travail; arrimage de la collecte des informations pour le portrait;
- Août 2020 : validation du portrait préliminaire par les OBV et la TCR et première réflexion sur la stratégie de mobilisation;
- Novembre 2020 : validation de la stratégie de mobilisation des acteurs ciblés pour la priorisation et présentation théorique de notions à considérer pour la mise en place d'une structure de gouvernance collégiale pérenne (à des fins de discussions);
- Mars 2021 : présentation des résultats de la démarche de priorisation des problématiques, démarrage du diagnostic, présentation d'une proposition de structure collégiale préliminaire (ciblant l'organisme mandataire)
- Juillet 2021 : validation du diagnostic et amorce de définition des orientations et des objectifs avec les acteurs de la structure de gouvernance/début de prise en charge par l'organisme mandataire;
- Novembre 2021 : validation des orientations et des objectifs et transfert des prochains travaux vers le mandataire (comme le plan d'action par exemple);
- Mars 2022 : Suivi des travaux du mandataire sur le plan d'action.

Il est à noter que la première rencontre (16 mars) étant virtuelle, cela laisse la possibilité budgétaire d'organiser une rencontre supplémentaire, selon les besoins du projet, qui pourra aussi être une journée supplémentaire ajoutée à une rencontre déjà prévue, afin de réaliser des travaux sur 2 jours eu lieu d'une seule journée.

Aux rencontres de concertation s'ajouteront plusieurs rencontres de travail téléphoniques et web. Ces dernières n'ont pas été identifiées à l'échéancier; elles se mettront en place au fur et à mesure.

Rapports annuels et mise à jour de la planification

Reddition de compte telle que prévue à la convention et telle que précisée ci-avant.

Développement des ententes avec les OBV et la TCR

Développement d'une proposition d'activités et de financement pour l'année 2022-2023

Sous le leadership de l'organisme mandataire, développer une proposition précisant la nature de travail à poursuivre en 2022-2023 et le budget associé (par exemple : dépôt du plan d'action, stratégie de mise en œuvre, programme de suivi et évaluation, diffusion, etc.).

Arrimage des connaissances (portrait)

Centralisation des données des OBV et de la TCR

La première étape d'arrimage des connaissances, dans le but de créer le portrait de la rivière des Outaouais, sera de procéder à la centralisation des données provenant de chacun des partenaires au projet.

Collecte de données de partenaires ciblés

Au delà des partenaires du projet, d'autres partenaires pourront être ciblés pour leur capacité à participer à l'arrimage des connaissances, par exemple, l'organisme *Gardes-rivières des Outaouais*, qui travaille déjà sur des indicateurs de suivi de l'état de la rivière pourrait être ciblé comme collaborateur à la mise à jour du portrait.

Consolidation avec les portraits provincial et fédéral

Le MELCC a produit un portrait de la rivière des Outaouais en 2015. Ce portrait, au-delà de la consolidation des données qu'il contient avec celles recueillies auparavant, aura servi de base pour la mise à jour (MELCC, 2015). Du côté fédéral, Environnement et Changement Climatique Canada (ECCC) a publié en 2019 un état de situation concernant le bassin versant de la rivière des Outaouais (ECCC, 2019). Les données de cet examen seront aussi intégrées dans la mise à jour du portrait.

Portrait préliminaire à valider par les OBV et la TCR

Une fois que l'ensemble des données recueillies auront été colligées et organisées, un portrait préliminaire pourra être présenté et validé par les parties prenantes.

Portrait final

La version préliminaire ayant été validée, les travaux de mise à jour du portrait de la rivière des Outaouais pourront cheminer vers une version finale. Cette version devrait être terminée en septembre 2020.

Planification stratégique

Élaboration d'une stratégie de mobilisation (volet 1) pour la priorisation des problématiques

Afin d'établir une priorisation des problématiques ayant émergé de la mise à jour du portrait de la rivière des Outaouais, une stratégie de mobilisation sera élaborée. D'abord pour bien cibler des acteurs qui pourront aider à la priorisation des problématiques soulevées, cette stratégie de mobilisation servira aussi de première étape à une stratégie plus large de mobilisation présentée plus loin dans l'échéancier.

Priorisation des problématiques avec les acteurs

Processus par lequel des acteurs ciblés procéderont à la priorisation des problématiques mises en lumière par le portrait (et par un diagnostic préliminaire) de la rivière des Outaouais. La priorisation des problématiques orientera le choix des orientations et des objectifs, de façon à ce que le plan régional développé reflète les préoccupations du milieu et favorise l'engagement des acteurs à mettre en œuvre des actions qui permettront l'atteinte des objectifs ciblés. Autrement formulé, les problématiques identifiées devraient représenter ce sur quoi le milieu estime qu'il faut travailler en priorité.

Diagnostic pour les problématiques prioritaires

Une fois les problématiques prioritaires identifiées, l'étape suivante consistera à faire émerger un diagnostic précis basé sur ces dernières. Le diagnostic serait complété en juillet 2021.

Orientations et objectifs

À partir du diagnostic seront identifiés des orientations et des objectifs. Cette partie des travaux serait achevée en novembre 2020.

Transfert de la suite des travaux vers le mandataire

À ce stade, le mandataire pourra amorcer le travail d'identification d'actions qui pourront contribuer à l'atteinte des objectifs.

Création d'une structure de gouvernance collégiale

En parallèle avec le travail de mise en commun de l'information, et dans le but de pouvoir mettre en œuvre un éventuel plan d'action à l'échelle du territoire visé, il est important que ces actions puissent être suivies et supportées par une structure de fonctionnement. Les activités présentées ci-dessous permettront d'arriver à la mise en œuvre souhaitée dans une optique d'une gouvernance régionale.

Réflexion théorique sur la structure de gouvernance collégiale

Un recensement sera fait des modèles de structure et des modes de fonctionnement possibles pour une structure de gouvernance collégiale adaptée à la réalité régionale de la rivière des Outaouais. Cette réflexion théorique sera d'abord déposée en rencontre de travail pour ensuite faire l'objet d'un exercice de concertation des partenaires. Ces éléments de réflexion seront présentés lors de la rencontre de travail du mois de novembre 2020.

Proposition de structure collégiale préliminaire

À la suite de l'exercice de concertation sur les possibilités de fonctionnement collégial, une structure préliminaire sera proposée et présentée dans le cadre du rapport annuel déposé le 1er mars 2021. Cette proposition sera aussi présentée, pour discussions, lors de la rencontre de travail du mois de mars 2021.

Ajustement à la structure, selon les commentaires du MELCC

Une période est aménagée pour permettre au MELCC de faire des consultations à l'interne de ses instances, par exemple avec ses directions régionales présentes sur le territoire du bassin versant de la rivière des Outaouais, pour valider la formule proposée ou encore faire des recommandations d'ajustement.

Stratégie de mobilisation (volet 2)

En parallèle avec les travaux de priorisation des problématiques, dans lesquels seront impliqués des acteurs ciblés, cette stratégie de mobilisation s'inspirera de celle établie précédemment (priorisation) et sera élargie pour couvrir le champ des interventions à réaliser par la structure de gouvernance collégiale et son futur plan d'action. Cette stratégie plus large de mobilisation devra être prête au même moment où sera déposée la proposition de structure préliminaire, c'est-à-dire au mois de mars 2021.

Mobilisation des acteurs ciblés

Le travail de mobilisation des acteurs ciblés commencera au moment où sera déposée la stratégie de mobilisation. Il faut préciser que le processus de priorisation en cours aura aussi demandé la mise en place d'une stratégie de mobilisation. Cette première étape sera complétée par la mise en œuvre plus large de l'implication d'acteurs de l'eau ciblés pour les travaux à venir de la structure de gouvernance collégiale et du mandataire identifié.

Mise en place de la structure

À la lumière des suivis à faire et du support à apporter aux différents acteurs touchés par la démarche de planification stratégique, une mécanique de fonctionnement, basée sur la concertation, sera mise en place.

Ultimement, cette structure permettrait d'optimiser le support aux acteurs de l'eau touchés par les problématiques prioritaires à partir du portrait établi précédemment. Elle pourra éventuellement assurer des suivis d'actions entreprises à cette échelle et offrira, pour les années suivantes un espace de concertation et de mobilisation couvrant la partie fluviale de la rivière des Outaouais sur le territoire Québécois.

Plan de suivi et évaluation de la structure

Une planification du suivi sera mise en place afin de faciliter le travail des partenaires et surtout de bien orienter les travaux de l'organisme mandataire. Une évaluation globale (appréciation qualitative) sera faite par les collaborateurs au projet. Des éléments plus précis pourront être évalués selon des méthodes qui auront été déterminées au préalable.

Suivi de la mise en place de la structure

Les travaux de la nouvelle structure seront suivis selon la planification faite précédemment. Un état de situation pourra être présenté lors du rapport annuel (et final) déposé le 1er mars 2022. L'évaluation de la mise en place de la structure proposée pourrait être faite au terme de la quatrième année (hors convention).



Budget

Voici la répartition du budget prévu pour le projet sur les trois années financières.

2019-2020

Activités : mise en place de la concertation, planification du projet, organisation et tenue de deux rencontres de démarrage (1 rencontre web, 1 rencontre en personnes), organisation et tenue d'une conférence de presse de lancement, développement des ententes avec les OBV et la TCR, début de collecte des éléments de portrait, reddition de comptes.

	PRÉVU
REVENUS	
Versement suite au dépôt de la planification	\$ 50 414,00
Versement suite au dépôt du 1er rapport annuel	\$ 50 000,00
TOTAL	\$ 100 414,00
DÉPENSES	
SALAIRES ET CHARGES	
Coordination - ROBVQ 200 heures * 50,00 \$	\$ 10 000,00
sous-total	\$ 10 000,00
SUBVENTIONS / CONTRIBUTIONS POUR PARTENARIAT	
Collaboration - OBV, TCR 50 heures/OBV-TCR * 50,00 \$	\$ 20 000,00
sous-total	\$ 20 000,00
DÉPLACEMENTS, HÉBERGEMENT ET REPAS	
Déplacements, hébergement et repas - ROBVQ, OBV & TCR	\$ 4 500,00
sous-total	\$ 4 500,00
FRAIS D'ACTIVITÉ	
Location de salles	\$ 1 500,00
Location d'équipement	\$ 700,00
Traiteur et nourriture	\$ 700,00
sous-total	\$ 2 900,00
CHARGES CALCULÉES	
Frais d'administration de projet 10%	\$ 10 000,00
Fond pour imprévus / autres frais	\$ 1 500,00
sous-total	\$ 11 500,00
Montant reporté à l'année prochaine	\$ 51 514,00
TOTAL	\$ 48 900,00
PRODUITS MOINS CHARGES	\$ -

2020-2021

Activités : organisation et tenue de 3 rencontres de concertation en personnes et de plusieurs rencontres de suivi web, poursuite du travail d'arrimage des connaissances et de la production du portrait, amorce de planification stratégique (stratégie de mobilisation, priorisation, diagnostic, début du travail sur les orientations et les objectifs), développement d'une proposition de structure de gouvernance collégiale incluant l'identification de l'organisme mandataire, reddition de comptes.

	PRÉVU
REVENUS	
Apport reporté de 2019-2020	\$ 51 514,00
Versement suite au dépôt de la mise à jour de la planification	\$ 60 000,00
Versement suite au dépôt du 2e rapport annuel	\$ 40 890,00
TOTAL	\$ 152 404,00
DÉPENSES	
SALAIRES ET CHARGES	
Coordination du projet - ROBVQ 900 heures * 50,00 \$	\$ 45 000,00
sous-total	\$ 45 000,00
SUBVENTIONS / CONTRIBUTIONS POUR PARTENARIAT	
Collaboration - OBV, TCR 200 heures/OBV-TCR * 50,00 \$	\$ 80 000,00
sous-total	\$ 80 000,00
DÉPLACEMENTS, HÉBERGEMENT ET REPAS	
Déplacements, hébergement et repas - ROBVQ, OBV & TCR	\$ 12 000,00
sous-total	\$ 12 000,00
FRAIS D'ACTIVITÉ	
Location de salles	\$ 1 500,00
Location d'équipement	\$ 500,00
Traiteur et nourriture	\$ 2 100,00
sous-total	\$ 4 100,00
CHARGES CALCULÉES	
Frais d'administration de projet 10%	\$ 10 000,00
Fond pour imprévus / autres frais	\$ 1 304,00
sous-total	\$ 11 304,00
Montant reporté à l'année prochaine	
TOTAL	\$ 152 404,00
PRODUITS MOINS CHARGES	\$ -

2021-2022

Activités : organisation et tenue de 3 rencontres de concertation en personnes (dont une sur 2 jours) et de plusieurs rencontres de suivi web, poursuite du travail de planification stratégique (diagnostic, orientations, objectifs et début du travail sur le plan d'action), mise en place de la structure de gouvernance collégiale, transition pour la prise en charge par l'organisme mandataire, mise en place d'un suivi de la mise en place de la structure, développement d'une proposition pour l'an 4, reddition de comptes.

	PRÉVU
REVENUS	
Versement suite au dépôt de la mise à jour de la planification	\$ 100 000,00
Versement suite au dépôt du rapport final	\$ 50 000,00
TOTAL	\$ 150 000,00
DÉPENSES	
SALAIRES ET CHARGES	
Coordination du projet - ROBVQ 600 heures * 50,00 \$	\$ 30 000,00
sous-total	\$ 30 000,00
SUBVENTIONS / CONTRIBUTIONS POUR PARTENARIAT	
Collaboration - OBV, TCR 135 heures/OBV-TCR * 50,00 \$	\$ 54 000,00
Collaboration OBV mandataire 400 heures * 50,00 \$	\$ 20 000,00
sous-total	\$ 74 000,00
DÉPLACEMENTS, HÉBERGEMENT ET REPAS	
Déplacements, hébergement et repas - ROBVQ, OBV & TCR	\$ 12 000,00
sous-total	\$ 12 000,00
FRAIS D'ACTIVITÉ	
Location de salles	\$ 2 000,00
Location d'équipement	\$ 500,00
Traiteur et nourriture	\$ 2 800,00
sous-total	\$ 5 300,00
COMMUNICATIONS	
Graphisme, impressions externes et multimédia	\$ 8 700,00
sous-total	\$ 8 700,00
CHARGES CALCULÉES	
Frais d'administration de projet 10%	\$ 15 000,00
Fond pour imprévus / autres frais	\$ 5 000,00
sous-total	\$ 20 000,00
Montant reporté à l'année prochaine	
TOTAL	\$ 150 000,00
PRODUITS MOINS CHARGES	\$ -

Bibliographie



Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.
Portrait sommaire du bassin versant de la rivière des Outaouais. 2015. 51 pages.

Environnement et Changement climatique Canada, *Examen de la gouvernance, des données existantes, des indicateurs potentiels et des valeurs dans le bassin versant de la rivière des Outaouais*. 2019. 269 pages.



ROBVQ

Regroupement des organismes
de bassins versants du Québec

870, avenue de Salaberry, bureau 106
Québec (Québec) G1R 2T9

Téléphone : 418 800-1144

Télécopie : 418 780-6666

